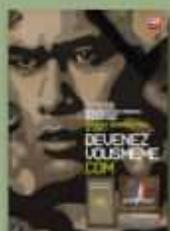


LETTRE D'INFORMATION

du chef d'état-major
de l'armée de Terre
(destinée aux associations)

N°17 Juin 2012

Liens utiles:
Accédez directement aux
sites internet de référence



Recrutement de l'armée de Terre



Terre Info Magazine



Etat-major des armées



Inflexions

civils et militaires : pouvoir dire

You Tube

Dailymotion

Retrouvez les vidéos
de l'armée de Terre sur
internet.



Les Français ont choisi de donner à notre pays un nouveau Président de la République qui est donc notre nouveau chef des Armées. Celui-ci, avec son ministre de la Défense, est déjà venu voir les forces déployées en opérations comme celles stationnées en métropole.

D'autres visites suivront. Chacune sera l'occasion pour nos unités de présenter avec fierté des forces terrestres modernes et professionnelles qui ont profondément évolué ces dernières années.

Le nouveau gouvernement prend ses fonctions dans un environnement économique fortement dégradé. Les contraintes sur les finances publiques n'épargneront sans doute pas la Défense qui, comme toutes les grandes administrations, devra contribuer au redressement des finances publiques. Toutefois, malgré cette situation économique difficile, il nous faudra expliquer l'impérieuse nécessité de maintenir la capacité opérationnelle de l'armée de Terre.

Je demeure confiant car la France aura toujours besoin d'une armée de Terre solide pour répondre dans l'urgence aux menaces immédiates. La réussite de l'opération Harmattan en Libye, engagée sur court préavis il y a tout juste un an, montre bien les capacités de réactivité de notre armée. Cependant, si des décisions devraient être prises, celles-ci

dépendront, à la fois, des choix politiques et des conditions économiques.

Les prochains travaux sur l'actualisation du Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale et ceux sur la prochaine loi de programmation militaire traduiront l'ambition de la France en matière de défense. De ceux-ci découleront les missions et les moyens confiés aux armées tant en termes de capacités que de format.

Indépendamment de ce contexte, le volume de nos forces engagées en opérations extérieures continue d'évoluer pour s'adapter aux décisions stratégiques et à la normalisation de la situation sur certains théâtres. Ainsi l'armée de Terre devrait compter en fin d'année encore 5 000 soldats projetés (contre 9 000 en 2010). Le point sur la FINUL 2 présenté dans ce numéro est une illustration concrète d'une force en cours de réorganisation. L'Afghanistan connaît un mouvement similaire avec l'application du concept de Security force assistance qui conduit nos troupes dans un processus d'adaptation et de transition aux forces armées afghanes. Nous profiterons de ces ajustements de la planification opérationnelle pour redonner une certaine liberté d'action aux brigades et aux régiments afin d'optimiser l'instruction et l'entraînement en garnison.

Je profite enfin de cette édition pour mettre à l'honneur l'arme des transmissions qui célèbre cette année son soixante-dixième anniversaire.

Général d'armée Bertrand Ract Madoux

Nouvelles prothèses dernière génération pour les militaires blessés

Six militaires blessés, amputés d'une main ou d'une jambe, vont être les premiers à bénéficier de la mise en place d'un fonds exceptionnel pour financer des prothèses de dernière génération.

Ces nouvelles prothèses articulées, déjà utilisées dans les armées américaine et canadienne, vont « révolutionner » la vie des blessés. Les mains permettent des mouvements de rotation plus complets et plus précis ainsi que le mouvement circulaire du poignet. Quant aux genoux, ils autorisent une marche régulière et la prise en compte des obstacles.



D'un coût compris entre 52 000 et 57 000 €, elles apportent un confort quotidien évident. Elles permettent également une réadaptation professionnelle

dans les meilleures conditions, voire le réemploi dans des postes opérationnels en unité.

Ce fonds est assuré majoritairement par l'État (caisse nationale militaire de sécurité sociale, office national des anciens combattants et victimes de guerre), complété par l'entraide associative (Terre fraternité et Solidarité défense). D'ici à 2014, une quinzaine de militaires blessés, amputés stabilisés, pourraient recevoir ce nouveau type d'appareillage.

Le corps européen fête ses 20 ans !



Il y a 20 ans, le 22 mai 1992, François Mitterrand et Helmut Kohl décidaient de créer le corps européen, organe de coopération militaire, appelé aussi « Eurocorps ».

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a souhaité saluer cet anniversaire pour réaffirmer son attachement au développement de l'Europe de la Défense.

Les deux chefs de gouvernement tenaient, au début des années 90, à développer leur vision partagée d'une coopération militaire entre partenaires européens. Elle s'est d'ailleurs propagée au-delà d'un partenariat bilatéral. Rapidement, de nouveaux Etats intégrèrent ce quartier général de pointe. On dénombre aujourd'hui 5 nations cadres : l'Allemagne, la France, la Belgique, l'Espagne et le Luxembourg, auxquelles se sont ajoutées 4 nations associées : la Grèce, l'Italie, la Pologne et la Turquie.

Cette structure multinationale par essence, implantée à Strasbourg, est dédiée aux opérations. Elle est utilisée pour les gestions de crise, d'assistance humanitaire, de maintien ou d'imposition de la paix à la disposition de l'Union Européenne mais pas seulement. C'est aussi une unité de réaction rapide pour l'organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), l'organisation des Nations Unies (ONU) et l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

« Eurocorps » a par exemple été déployé en Bosnie en 1998, au Kosovo en 2000 et en Afghanistan en 2004 et depuis janvier 2012.

Les transmissions : l'arme qui unit les armes

En cette année 2012, les transmetteurs fêtent les 70 ans de leur arme, créée en 1942 à partir des sapeurs télégraphistes du génie. La défaite de 1940 avait mis en lumière la nécessité opérationnelle de disposer de capacités fiables de transmission des ordres et des comptes rendus. Depuis, les transmetteurs ont sans cesse adapté leurs compétences aux exigences des réalités du combat, dans leurs deux grands métiers que sont les systèmes d'information et de communication et la guerre électronique.



L'accélération du rythme de la décision rendue possible par les mises en réseau, l'interopérabilité accrue des systèmes d'information opérationnels et de commandement, et la numérisation indispensable du champ de bataille ont conforté le rôle clef des transmetteurs dans les engagements modernes.

La France possède ainsi la capacité de réaliser une chaîne complète de commandement, du niveau stratégique au niveau tactique. Elle est à-même de

tenir le rôle de nation-cadre et donc d'assumer la conduite d'une opération d'envergure dans le cadre de l'OTAN, de l'Union européenne ou d'une coalition dédiée.

Avec les régiments de la BTAC¹ et les compagnies de transmissions des BIA², les systèmes d'information et de communication garantissent la préparation et l'engagement opérationnel des forces terrestres.

Au sein des 44^e et 54^e régiments de transmissions, appartenant tout deux à la brigade de renseignement, les unités de guerre électronique assurent, pour leur part, le



recueil du renseignement d'origine électromagnétique, d'intérêt stratégique et tactique. Elles protègent par ailleurs les fonctions vitales de notre système de défense. La complexité du spectre électromagnétique et l'imbrication de moyens de communication civils et militaires sans cesse en évolution appellent une maîtrise poussée de l'environnement électronique à des fins de renseignement, d'alerte et de protection. Appuyant l'engagement des forces sur les différents théâtres, les transmetteurs protègent aussi les combattants, notamment par le brouillage, face à la menace des engins explosifs improvisés.

Mais au-delà de l'apparence technologique, les équipements mis en œuvre par les transmetteurs sont des systèmes d'arme qui contribuent à prendre l'ascendant sur un adversaire. C'est dire combien les transmissions sont riches avant tout des hommes et des femmes qui servent chaque

jour nos armées avec compétence, détermination et esprit de corps. Leur motivation première est d'appuyer, dans des circonstances chaque fois différentes et souvent délicates, leurs chefs et leurs camarades. Ils l'ont fait en 2011 sur onze théâtres d'opération différents.

Ainsi, quel que soit son métier, le transmetteur développe et applique « l'esprit transmetteur³ » qui est la marque des unités de transmissions. Conscient de son rôle pour permettre aux autorités le plein exercice de leur commandement, il entretient sa passion de la liaison garantie et du service de qualité. Œuvrant toujours au profit de l'interarmes, de l'interarmées et du multinational, en liaison avec les industriels et les sociétés de services, il cultive son ouverture d'esprit, se remet en question avec volonté et agit toujours dans le sens de la mission et de l'intérêt général. Tourné vers l'avenir, il adapte sans cesse ses compétences à des technologies exigeantes et évoluant à un rythme soutenu.

- 1 BTAC : brigade de transmissions et d'appui au commandement
- 2 BIA : brigade interarmes
- 3 L'esprit transmetteur : ce qui traduit l'esprit de corps de l'arme des transmissions

Cliquez sur le logo pour plus d'info



« L'armée dans l'espace public »
Inflexions n°20, parution 4 juin 2012.

« Quand j'entrai dans l'armée, elle était une des plus grandes choses du monde », ainsi s'exprime, en ouverture de ses Mémoires de guerre, le général de Gaulle. Il est vrai que, longtemps, l'image de la France a été indissociable des manifestations de sa puissance militaire. L'armée était encore un recours. Elle contribuait très largement à la perception de l'« identité nationale ». Et sa place à part dans les institutions régaliennes se manifestait par nombre de dérogations dans l'appareil d'État. Aujourd'hui, et plus encore dans un avenir proche, le système militaire de la France est en rupture radicale. Son resserrement sur une vocation « opérationnelle » accentue encore cette évanescence. Son positionnement dans l'appareil d'État évolue en conséquence. Nous sommes dans un moment de l'histoire de notre pays et de son armée sans précédent historique.

En vente à La Documentation française
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

Grands rendez-vous
2012

de janvier à décembre
 Exposition itinérante
 "l'esprit transmetteur"

15 février
 cérémonies d'ouverture à Paris
 Hommage au général Gustave Fanti

Prix de printemps
 Journées portes ouvertes
 Ecole des transmissions - 31 mars / 1er avril

3 et 4 avril
 Rencontres de l'enseignement militaire
 à Cesson-Sévigné

10 avril
 Marathon de Paris

8 mai - Victoire 1945
 Hommage aux transmetteurs
 de la 2^e guerre mondiale

14 juillet
 Défilé d'unités de transmissions à Paris

25 et 26 septembre
 challenge sport d'arme
 à Cesson-Sévigné

27 septembre
 Congrès national de l'UNATRANS
 Spectacle musical
 Évocation historique 1942-2012
 à Cesson-Sévigné

28 septembre
 Cérémonie militaire de la 1^{ère} d'arme
 à Cesson-Sévigné

10 octobre
 Symposium des SIC
 à Paris

11 novembre - Armistice 1918
 Hommage aux sapeurs télégraphistes
 de la 1^{ère} guerre mondiale
 et aux transmetteurs morts pour la France

18 novembre
 Colloque historique
 "les transmissions, mémoires..."
 Institut de Recherche Historique de l'École Militaire

www.appat.org

In Memoriam

Chef d'escadron Christophe Schnetterle (93^e RAM)

Le 27 mars 2012, le chef d'escadron Christophe Schnetterle, du 93^e régiment d'artillerie de montagne de Varcès, grièvement blessé en Afghanistan le 20 janvier 2012 lors de l'attaque d'un groupe de soldats français, est mort pour la France, à Paris, des suites de ses blessures.



sur le site internet de l'armée de Terre

Major SERRAT du Groupement Interarmées des actions civilo-militaires de Lyon

Adjudant PRUDHOM du 40^e Régiment d'artillerie de Sulppes

Marechal des logis chef LUMINEAU du 40^e Régiment d'artillerie de Sulppes

Brigadier chef MARCILLAN du 40^e Régiment d'artillerie de Sulppes

Quatre militaires de l'armée de Terre ont été tués par une explosion suite à un attentat suicide le 9 juin 2012 alors qu'ils étaient engagés en appui d'une opération de l'armée afghane.



ZOOM sur l'opération Damman au Liban

A l'été 2006, suite à la guerre des 33 jours opposant le Hezbollah et Israël dans le Sud-Liban, la FINUL¹, force présente au Liban depuis 1978, est renforcée et devient la FINUL 2. La participation française à cette

nouvelle mission prend le nom d'opération DAMAN. Le contingent français, composé de 1 500 hommes, déploie alors des chars Leclerc, des canons automoteurs AUF1 et du MISTRAL jusque début 2011. A cette date, le mandat de l'opération DAMAN est restreint à la seule mission de force de réserve du force commander de la FINUL. La QRF² devient la FCR³ début mars 2011, avant de se réorganiser de nouveau en mars 2012 (FCR 2) conformément aux recommandations de la revue stratégique conduite par les Nations-Unies.

La FCR2, composée d'une compagnie d'infanterie sur VBCI (véhicule blindé de combat d'infanterie) et d'un EEI (escadron d'éclairage et d'investigation), dispose de capacités de renseignement et de soutien et développe la coopération avec les FAL⁴. Disposant aujourd'hui d'un effectif d'un millier d'hommes,



la FCR 2 poursuit sa réorganisation en se redéployant sur les sites de Dayr Kifa et de Naqoura. Son volume devrait se stabiliser autour de 850 soldats à la fin de l'année 2012.

Une situation particulière

Dans un contexte régional particulièrement tendu, la situation dans la zone d'opération est calme mais précaire. Les menaces multiples sont toujours présentes, d'ailleurs deux attaques par EEI⁵ ont touché le contingent français l'année dernière, blessant dix-sept de nos soldats. Elles imposent à la FCR 2 une vigilance de tous les instants et des mesures sans cesse optimisées de protection de la force.



Perspectives

La FINUL 2, et plus particulièrement le contingent français, porte ses efforts sur le partenariat avec les FAL pour transférer au plus tôt à l'armée libanaise le contrôle effectif du Sud-Liban. C'est dans ce cadre que la FCR 2 multiplie les activités de coopération avec les troupes libanaises au sud du Litani.

- 1 Force intérimaire des Nations-Unies au Liban
- 2 Quick Reaction Force
- 3 Force Commander Reserve
- 4 Forces armées libanaises
- 5 Engin explosif Improvisé



Répartition géographique de la zone FINUL 2

L'Opération Harmattan un an déjà

Le jeudi 17 mars 2011 au soir, à l'initiative de la France et du Royaume-Uni, le Conseil de sécurité des Nations-Unies (CSNU) a adopté la résolution 1973 relative à la situation en Libye. Le samedi 19 mars 2011, sur ordre du Président de la République, le chef d'état-major des armées (CEMA) a lancé l'opération Harmattan, nom de la participation française à l'engagement militaire international d'opérations aéromaritimes pour protéger la population libyenne contre les attaques des forces du colonel Kadhafi. Le 20 octobre 2011 marque la chute des derniers bastions des forces du colonel Kadhafi, la fin de l'opération internationale Unified Protector et le désengagement des moyens français à compter du 31 octobre 2011.

En mai 2011, un groupement d'hélicoptères de l'armée de Terre rejoignait Toulon afin d'embarquer à bord du BPC TONNERRE pour rejoindre les côtes libyennes dans le cadre de l'opération HARMATTAN.

Un an après, il convient de rappeler ce qui est déjà une page d'histoire. Elle illustre parfaitement le courage, l'humilité et le professionnalisme dont ont fait preuve nos soldats au cours de cet engagement.



En parfaite complémentarité avec l'armée de l'Air et l'aéronavale, l'armée de Terre a joué en Libye un rôle déterminant. L'opération HARMATTAN a consisté, à partir d'une plateforme navale, à projeter un groupement tactique aéromobile pour remplir les missions assignées.

Trois groupements ont été successivement engagés du 3 juin au 31 octobre 2011 au sein de l'opération Unified Protector (OUP). Cette force, comprenant un total d'environ 230 hommes et femmes de l'armée de Terre, a déployé au plus fort de son engagement un total de 18 hélicoptères GAZELLE, TIGRE et PUMA¹.

Leur action s'est intégrée dans un cadre géopolitique complexe au sein d'une coalition multinationale dirigée par l'état-major de l'OTAN de Naples. En effet, le mandat visait à protéger les populations libyennes en proie à de nombreuses menaces. Il imposait, par conséquent, un périmètre juridique très précis, proscrivant le débarquement de forces de l'Alliance sur le sol libyen.



Dans ce contexte, les groupements ont été engagés selon les modes d'action de l'aérocombat spécifiques à l'armée de Terre (un appui des troupes au sol du Conseil National de Transition). Fondés par essence sur la manœuvre et la maîtrise du combat aéroterrestre, ils ont permis d'atteindre un adversaire particulièrement pugnace.

Le bilan est sans appel. Au cours de cette opération, l'ALAT a ainsi joué en Libye un rôle déterminant, assurant près de 45% des dommages infligés à l'ennemi, soit plus de 600 objectifs détruits. L'intervention des hélicoptères de combat (en complément de l'action aérienne) a permis de traiter les cibles avec une très grande précision, notamment en zone urbanisée, sans dommage collatéral ou tir fratricide.



Enfin, au-delà de l'efficacité opérationnelle de l'ALAT maintes fois soulignée, il semble important de noter l'efficacité de cette composante dont les effets sur le terrain, à coût limité, ont été remarquables. Nous pouvons également rendre hommage aux valeurs humaines

de nos camarades qui ont su parfaitement remplir leurs missions dans l'environnement particulièrement contraignant des conflits modernes, s'attirant le respect et l'admiration de nos alliés.

¹ 4 PUMA, 7 GAZELLE VIVIANE, 2 GAZELLE CANON, 2 GAZELLE MISTRAL, 1 GAZELLE VIVIANE COMMANDEMENT, 2 TIGRE. Le nombre total d'hélicoptères engagés a varié au cours de l'opération.

Port-Vendres et le 5^e RHC : un parrainage fructueux



La ville de Port-Vendres a été récompensée par l'association des villes marraines pour le parrainage du 5^e régiment d'hélicoptères de combat. Un partenariat fructueux qui permet d'étendre le lien Armées-Nation.

Chaque année, l'association des villes marraines (AVM) décerne le trophée du parrainage de l'année. Pour 2011, c'est la ville de Port-Vendres, dans les Pyrénées-orientales, qui a été récompensée pour son parrainage avec le 5^e régiment d'hélicoptère de combat (5^e RHC) de Pau. Le maire de Port-Vendres, M. Jean-Pierre Romero, a reçu son trophée le 9 mai 2012, aux Invalides, des mains de M. Christian Cambon représentant le sénateur Jacques Gautier, président de l'AVM.

Port-Vendres parraine le 5^e RHC depuis le 3 décembre 2011. Ce jour-là, une cérémonie d'ampleur avait été organisée. Celle-ci avait permis à cette formation militaire de présenter son personnel et ses matériels à la population de leur nouvelle ville marraine.

Depuis, des projets très concrets ont vu le jour. En particulier, une correspondance a été mise en place entre des élèves de CM1 et les soldats du 5^e RHC. Ces derniers racontent aux enfants leur métier

et leurs expériences opérationnelles.

« Ce parrainage offre beaucoup d'intérêt dans le cadre du lien Armées-Nation » explique le chef de corps du 5^e RHC. « Il nous permet de montrer nos savoir-faire et l'image de l'armée de Terre au-delà de Pau, où nous sommes déjà bien connus, jusqu'à Port-Vendres. »



Selon le maire de Port-Vendres, M. Jean-Pierre Romero, « ce partenariat apporte aux jeunes Port-Vendrais un exemple d'abnégation et d'engagement ».

Les correspondances et rencontres entre élèves et militaires, très appréciées, seront reconduites chaque année.

Ce parrainage vivant et fructueux a déjà conquis militaires et civils et il mérite d'être poursuivi dans la durée.

Lettre d'information du chef d'état-major de l'armée de Terre
Directeur de la publication : Colonel Daniel MENAOUJINE
Conception : M. Kevin BENARD - SIRPA TERRE IMAGE NÎMES

Cabinet du CEMAT
14, rue Saint Dominique
75700 PARIS SP 07

Courriel : rel-ext-cab-cemat.emat@terre-net.defense.gouv.fr